REÇU le
14 SEP. 2026

CHAMBRE D'AGRICULTURE
AVEYRON

Monsieur Cyril TOUZET

Président de la Communauté de Communes
Monts, Rance et Rougier

80, Chemin du Sériguet

12 370 BELMONT SUR RANCE

Rodez, le 28 août 2026

Pôle Territoires, Politiques publiques & Formation
Urbanisme

N/Réf : LSA.CL.AC.LB

Objet : Modifications n°1 et n°2 du PLUI de la Communauté de Communes Monts, Rance et Rougier

Monsieur le Président,

Conformément à l'article L.153-40 du Code de l'Urbanisme, vous nous avez notifié, le 4 août 2026, les projets de modifications n°1 et n°2 du PLUI de la Communauté de communes Monts, Rance et Rougier.

La modification n°1 concerne 10 objets, dont certains vont dans le sens du maintien et du développement de l'activité agricole.

La modification n°2 a pour objectif de permettre le développement touristique du secteur de l'Unité Touristique Nouvelle (UTN) des Bains de Sylvanès en reclassant le secteur 2AUutn en 1AUutn.

Considérant, que ces évolutions n'ont pas d'incidence sur l'activité agricole, nous donnons un avis favorable à ces 2 modifications.

En vous souhaitant bonne réception,

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président,

Laurent SAINT-AFFRE

Siège social
Carrefour de l'Agriculture
12026 Rodez cedex 9
Tel : 05 65 73 79 00
Fax : 05 65 73 78 00

Antennes régionales

Nord Aveyron (CDANA)
Espalion

Rodez Nord (CDARN)
Onet le Château

Ségala (CDAS)
Baraqueville

Sud Aveyron (CDASA)
Vabres l'Abbaye

Villefranchois (CDAV)
Villefranche de Rouergue

Vallée de l'Aveyron - Lévézou (CDAVAL)
Laissac

Pôle de formation
Elevage et machinisme
Villefranche de Rouergue

République Française
Établissement public
Loi du 31/01/1924
Siret 181 200 023 00016
APE : 9411Z
www.aveyron.chambagri.fr